

*Fait le 28 novembre 2017,
A Paris*

**Monsieur David Belliard,
Président du groupe écologiste de Paris**

**Monsieur Nicolas Hulot,
Ministre de la Transition écologique et solidaire**
duquel dépend la Commission nationale
consultative de la faune sauvage captive

**Madame Anne Hidalgo,
Maire de Paris**
et Présidente du C40

**Monsieur François Baroin,
Président de l'association des Maires de France**
et Maire de Troyes

Monsieur le Ministre,
Madame la Maire de Paris,
Monsieur le Président des Maires de France,

Vous avez appris comme nous l'histoire dramatique de Mévy, une jeune tigresse d'un an et demi qui a été abattue ce vendredi dans les rues de Paris. Cet incident a causé une vive inquiétude chez les riverain-es, une peine terrible aux propriétaires du cirque Bormann et une vive émotion dans une grande partie de la population parisienne. Mais surtout, cet incident a causé la mort d'un animal, qui cherchait à retrouver sa liberté.

Ce fait divers nous montre, si cela était encore nécessaire, que la place des animaux sauvages n'est pas dans les villes ni dans les cirques. Des études montrent que, retenus en captivité, même s'ils sont "bien traités", ils développent des troubles du comportement comme le fait d'arpenter un espace de part en part de manière répétitive. La Fédération of Veterinians of Europe (FVE) qui vise à « promouvoir la santé animale, le bien-être animal et la santé publique en Europe » a d'ailleurs clairement recommandé, en juin 2015, à toutes les autorités compétentes européennes et nationales d'interdire l'utilisation de mammifères sauvages dans les cirques itinérants dans toute l'Europe, compte tenu de l'impossibilité

absolue de répondre de façon adéquate à leurs besoins physiologiques, mentaux et sociaux.

Un mouvement des villes décidées à refuser la captivité des animaux sauvages est apparu dans le monde entier. Chaque année, elle prend de l'ampleur. Rien qu'en France, ce sont déjà 62 communes qui ont interdit les cirques avec animaux sauvages. La chaîne pour enfants Gulli a elle aussi annoncé ne plus vouloir programmer à l'antenne des spectacles mettant en scène des animaux sauvages.

Les arts du cirque sont des disciplines nobles et ont une longue histoire avec la France et Paris. Mais aujourd'hui, nous ne pouvons plus accepter la captivité des animaux sauvages, et ce d'autant plus pour des raisons purement récréatives. La question du bien-être animal est devenue à juste titre une préoccupation majeure, et nos collectivités doivent y donner corps dans les politiques et les décisions qu'elles sont amenées à prendre. C'est d'ailleurs pour cette raison que notre groupe politique a fait voter la création d'une mission travaillant spécifiquement sur ce sujet à la ville de Paris. Elle rendra ses conclusions d'ici peu et nous attendons avec impatience et vigilance les recommandations qui seront formulées dans ce domaine.

Monsieur le Ministre, Madame la Maire de Paris, Monsieur le Président de l'Association des Maires de France, notre demande est aujourd'hui simple mais fondamentale : engagez-vous pour le respect des animaux. Nous vous demandons de passer définitivement à une autre étape, en interdisant ou en demandant l'interdiction des cirques avec animaux sauvages. Leur place n'est pas en ville, mais bel et bien à l'état sauvage dans leurs milieux naturels, trop souvent en voie de disparition.

Avec l'ensemble des élu-es écologistes engagées sur ces questions, je reste bien entendu à votre disposition pour échanger et travailler sur ces questions.

Nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

David Belliard,
Président du groupe écologiste de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Belliard', written in a cursive style.